

# Les échos du Viaduc

2 0 2 3

N O V E M B R E



## SOMMAIRE :

- LA JOURNEE DE L ARBRE
- INFORMATION MUNICIPALE
- AGGLOMERATION D'AGEN
- ASSOCIATIONS
- BIBLIOTHEQUE
- ECOLE
- CCAS
- INFORMATIONS

## L'édito du maire

Bajamontaises, Bajamontais,

Cette dernière période 2023 s'est ouverte avec la rentrée des classes dans une ambiance détendue malgré une baisse d'effectif.

Enfants, parents, équipe enseignante, municipalité, ont pu apprécier ce moment de retrouvailles autour d'un petit déjeuner organisé par l'Association des Parents d'Elèves (APE).

Rentrée administrative également, intense, qui voit la continuité de dossiers importants avec l'ouverture des travaux du schéma de cohérence territoriale et du plan local d'urbanisme intercommunal, deux outils de planification d'aménagement, majeurs, pour notre territoire.

En matière de gestion des risques, c'est notre plan de prévention du risque inondation qui est rentré dans sa phase d'enquête publique et le plan de prévention du risque de mouvements de terrain en phase d'élaboration sous pilotage des services de l'Etat.

Deux mots sur la journée de l'arbre qui aura lieu le dimanche 26 novembre prochain. Cette deuxième édition s'inscrit dans le travail de notre Commission extra-municipale de l'Adaptation Climatique et de la Transition Ecologique (CACTE). C'est avec satisfaction que nous constatons que cette initiative locale est, cette année, reprise au niveau des 44 communes de l'agglomération d'Agen.

Une drôle d'idée sur une commune arborée comme la nôtre ... et bien non... l'arbre est un organisme naturel qui fixe du gaz carbonique et le transforme en cellulose du bois, il réduit les températures par ombrage et évapotranspiration. Donc, à Bajamont et ailleurs, partout, plantons, plantons !

Le syndicat intercommunal de la Masse et de la Laurendanne est particulièrement associé cette année puisqu'il va compenser l'abattage des



arbres effectué en pied de digue, sous prescription des services de l'Etat, par la plantation de 5 arbres.

Nous vous invitons donc, le dimanche 26 novembre à partir de 9 heures, sur les rives de notre lac pour planter une trentaine d'arbres. Nous comptons sur vous.

L'équipe municipale vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour un café municipal, temps d'échanges désormais traditionnels le 16 décembre 2023 à 10h et pour les vœux à la population le 19 janvier 2024 à 18h30.

Au plaisir de vous y retrouver !

**Patrick Buisson**

**Le Maire**

**Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes.**



# La journée de l'arbre

Votre commune a souhaité s'engager sur le chemin de l'adaptation à l'évolution climatique en s'appuyant sur les travaux de la Commission de l'Adaptation Climatique et de la Transition Ecologique (CACTE). Cette commission constituée de bajamontais, élus municipaux ou pas, a proposé un programme d'actions validé lors du conseil municipal du 18 janvier 2022.

Dans ce cadre, nous avons le plaisir de vous convier le dimanche 26 novembre prochain à la deuxième édition de la journée de l'arbre et de la biodiversité

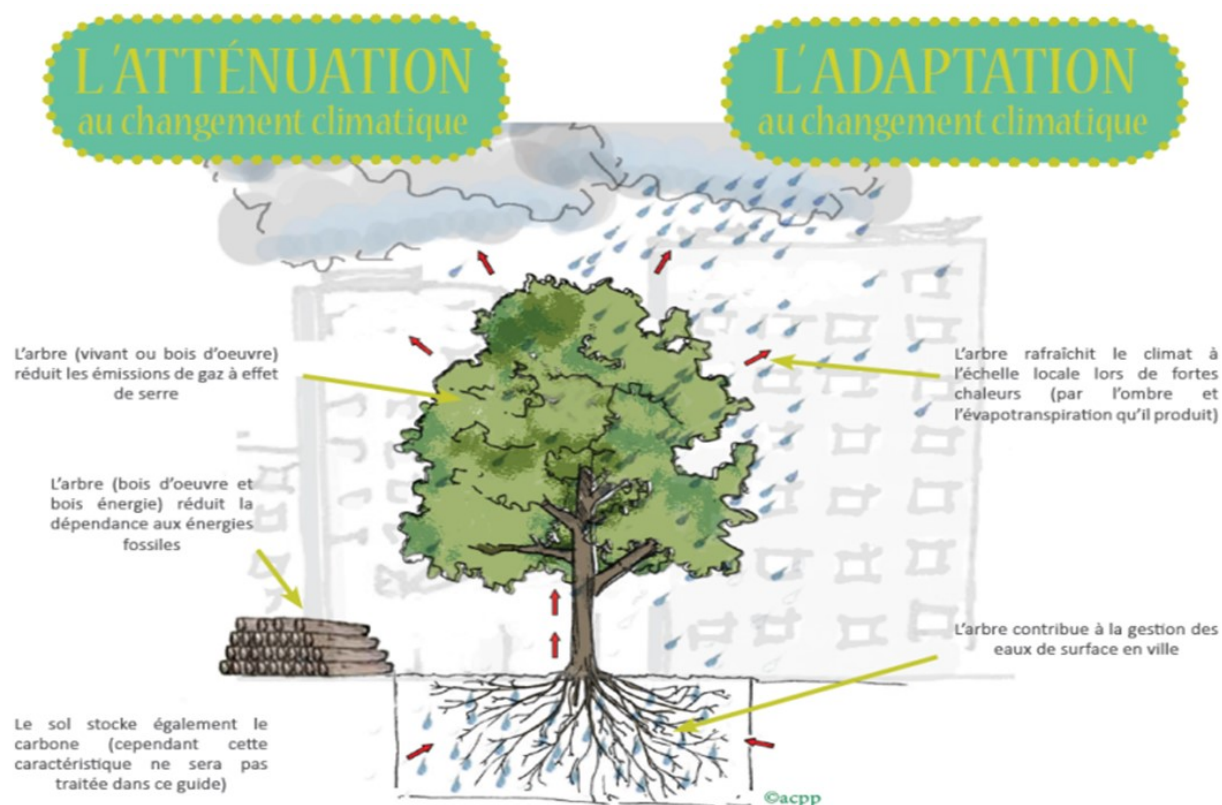
## « LA JOURNÉE DE L'ARBRE, ON PLANTE POUR LE CLIMAT »

Ce rendez-vous sera l'occasion de se mobiliser collectivement et très concrètement pour planter une trentaine d'arbres autour du lac de Bajamont.

Pourquoi planter ?

Si nous nous centrons uniquement sur l'intérêt écologique :

- Pour la capacité des arbres à absorber le CO<sub>2</sub> et à produire l'oxygène qui nous est indispensable pour respirer ; pour leur aptitude à capturer d'autres polluants atmosphériques, tels que les particules fines, principalement émises par le chauffage des bâtiments et l'usage de la voiture, et classées comme cancérogènes par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et responsables de troubles cardio-vasculaires :
- En produisant de l'humidité et en offrant des zones ombragées, l'arbre contribue à rafraîchir l'atmosphère, et donc à lutter contre les épisodes de canicule de plus en plus fréquents.
- Les arbres fruitiers sont des arbres mellifères ; ils rendent service aux insectes butineurs (abeilles, coléoptères, bourdons et autres diptères...).



## La journée de l'arbre (suite)

Nous vous invitons donc à venir nombreux participer à cette action le **dimanche 26 novembre à partir de 9h** au bord du lac (parking du fond).

### Concours de dessins

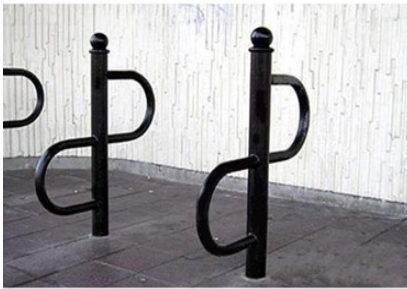
cette année sur le thème « les arbres et les animaux »,

A cette occasion, nous renouvelons le concours ouvert aux enfants de moins de 12 ans. Les œuvres seront exposées lors de la journée de l'arbre puis dans la salle du conseil municipal jusqu'à la fin de l'année 2023. Après délibération du jury, les 5 premiers seront récompensés.

**Les œuvres sont à déposer au secrétariat de mairie avant le vendredi 24 novembre 2023, délai de rigueur.**

Au-delà de l'évènement, nous nous réjouissons que, sous l'impulsion de notre commune, cette journée devienne en 2023 communautaire, massifiant ainsi l'arborisation de notre territoire.

## CACTE : proposition de la commission



La CACTE, réunie le 4 septembre, propose de mettre à disposition de la population, des râteliers à vélos sur la place de la mairie.

Après étude de différents produits, elle propose le modèle Calypso 2 places.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition. De plus, des places de covoiturage vont être mises en place à côté de la salle polyvalente.

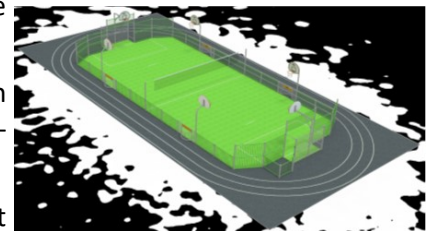
## Travaux

La saison estivale a vu, avec la réalisation de la chape, la première opération de rajeunissement de notre terrain de basket.

La finition de cet espace multisport, est programmée pour le mois de novembre.

La salle polyvalente a fait l'objet, au mois d'octobre, de travaux en matière de sécurité incendie et d'aménagement d'un espace de rangement.

Confort d'été et mixe énergétique à l'école et à la mairie : profitant des vacances d'automne, des pompes à chaleur ont été installées dans les 4 classes afin de garantir, d'une part un confort lors des périodes de fortes chaleurs et d'autre part, un mixe énergétiques électricité – gaz. Cet équipement sera complété, avant la fin de l'année, par la pose de panneaux photovoltaïques à vocation d'autoconsommation.



Condition de travail et qualité de l'accueil à la mairie : une pompe à chaleur a également été installée dans le secrétariat de mairie

## Information municipale

### Budget participatif citoyen

Le conseil départemental lance la 3<sup>ème</sup> édition du budget participatif citoyen doté d'une enveloppe de 500 000€ dont 50 000€ sont réservés à des projets portés par des jeunes.

Les lot et garonnais, citoyens ou associations, sont invités à déposer leurs idées du 16 octobre au 30 novembre 2023, sur le site [www.initiativecitoyenne47.fr](http://www.initiativecitoyenne47.fr) ou au format papier, grâce à la fiche idée disponible en mairie.

Le règlement de cette opération est disponible sur le site web du conseil départemental ou dans votre mairie.



### Repas de Aînés

Monsieur Patrick BUISSON, Maire de Bajamont, les conseillers municipaux, les membres du CCAS, ont le plaisir de vous convier au repas festif, à partir de 70 ans.

**DIMANCHE 17 mars 2024 à partir de 12h salle polyvalente de Bajamont**

Le repas des aînés représente chaque année un moment d'échanges et d'amitié. Nous partagerons comme à l'accoutumée, un vrai moment convivial agrémenté d'une animation. Nous espérons que vous voudrez bien vous joindre à nous.

Une feuille d'inscription vous sera adressée. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, veuillez contacter le secrétariat de mairie : 05 53 95 62 48 ou Mme MANEIN : 06 81 75 54 90.

### Chantier jeunes



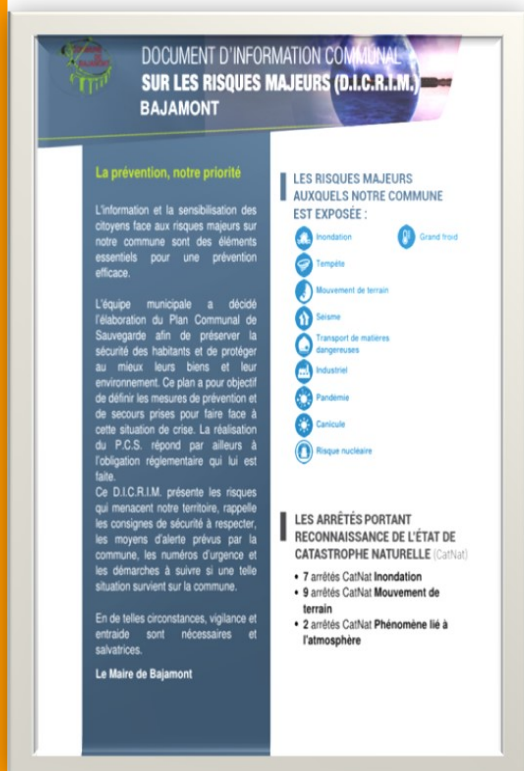
#### **A vos marques ! Prêts ? FLASHER ....**

Vous vous êtes peut-être demandés ce que signifiait ces QR-Codes croisés, par-ci, par-là, au détour d'une balade dans notre village ou autour du lac ?

C'est le résultat d'un travail réalisé par les jeunes du chantier et leurs animateurs afin de faire découvrir aux visiteurs de passage et autres promeneurs, notre village de façon ludique au travers d'un jeu mêlant nouvelles technologies, chasse aux trésors, ....

Alors, n'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure et venez flasher ces QR-Codes, ils n'attendent que vous, et vous révéleront bien des secrets !

# Dispositif de gestion des risques et télé-alerte



En réponse à l'obligation réglementaire faite aux maires de concevoir un plan communal de sauvegarde (P.C.S) pour assurer l'information et la protection de la population face aux risques majeurs, votre collectivité adhère au dispositif Predict.

Cet outil nous assiste pour sa réalisation ou sa mise-à-jour. La municipalité engage en cette fin d'année la révision de ce plan.

Il se compose d'un livret opérationnel, de cartes d'actions synthétiques et d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) permettant de vous informer.

Ce document décrit l'organisation en cas de survenue d'un risque significatif et la mobilisation, sous la direction du maire, des moyens humains et matériels municipaux et le cas échéant des moyens extra municipaux mobilisables sur le territoire communal.

## Dans cet objectif les bajamontais peuvent exprimer leur volontariat auprès du secrétariat de mairie

Ils seront alors intégrés au dispositif.

La municipalité dispose également d'un outil de télé alerte des bajamontais. Afin d'être destinataire des messages d'alertes (SMS), il est nécessaire de faire une démarche d'inscription via le site WEB de la commune, onglet « habitat, urbanisme », ligne « télé alerte »

## Un formulaire vous permet alors de vous inscrire en ligne & également de mettre à jour votre fiche.

## Information Enedis

**Vous n'avez plus d'électricité ?**

Nous sommes là pour vous aider  
24h/24, 7j/7.

Enedis vous répond au  
**09 726 750 + numéro du département**  
ou sur  
[www.enedis.fr/panne-et-interruption](http://www.enedis.fr/panne-et-interruption)

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

**ENEDIS**

# Agglomération

## 2024, l'année des biodéchets alimentaires

Conformément à la loi anti-gaspillage qui prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets en 2024, l'Agglomération d'Agen va mettre en place des solutions de tri des biodéchets alimentaires à partir du mois de janvier 2024. Ce déploiement va s'opérer de façon progressive tout au long de l'année à venir.

Dans le courant de l'année 2024, l'Agglomération d'Agen vous proposera une solution de tri de vos biodéchets alimentaires (restes d'assiettes et de préparation de repas) adaptée selon votre zone d'habitation.

Ainsi, globalement, 3 solutions seront proposées et mises en œuvre en fonction du type d'habitation :

- ◆ Pour les zones à faible densité de population : le **compostage à la maison** avec un composteur de 400L donné par l'Agglomération d'Agen.
- ◆ Pour les zones à densité moyenne de population : la **collecte en porte-à-porte** avec un bac roulant marron de 80L fourni par l'Agglomération d'Agen
- ◆ Pour les zones à forte densité de population : le **dépôt en Points d'Apport Volontaire (PAV)** avec un seau et des sacs de 10L fournis par l'Agglomération d'Agen.

**Pour notre commune, identifiée comme zone de faible densité, chaque foyer pourra être doté d'un composteur individuel.**

**Afin de vous informer le plus précisément possible, vous allez recevoir prochainement :**

- ◆ Un courrier détaillant les modalités de dotation en fonction de votre zone de résidence
- ◆ L'Agglo Info spécial « La Révolution des poubelles, Acte 2 » dans lequel le dispositif biodéchets sera expliqué
- ◆ Des guides vous accompagnant dans le tri de vos biodéchets alimentaires.

Pour plus d'informations, contactez le numéro vert 0 800 77 00 47 ou rendez-vous sur [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)



## Collecte sapins de Noël



Cette année encore, l'Agglomération d'Agen renouvelle l'opération de broyage des sapins de Noël dans vos communes après les fêtes de fin d'année sur l'ensemble du territoire..

Les apports se dérouleront du lundi 1 janvier au dimanche 21 janvier 2024.

## Brûler ses déchets verts ?

L'automne les feuilles mortes se ramassent à la pelle ... certes... néanmoins, les plaintes pour brûlage des déchets verts nous mobilisent. Chaque plainte ou constat fait l'objet d'un déplacement de vos élus et d'une mise en demeure.

Malgré la « compréhension de tous », nous voyons maintenant des pratiques nouvelles : le brûlage de nuit...

Plutôt que de vous rappeler une énième fois la réglementation en la matière, tentons de venir "titiller" la responsabilité individuelle et la conséquence des actes des récalcitrants.

Le saviez-vous ?

Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante. Elle émet une très grande quantité d'imbrûlés (particules fines de toutes tailles) en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycy-

cliques (HAP), les dioxines et les furanes. Le brûlage des déchets émet également beaucoup de monoxyde de carbone.

Rendez-vous compte !

Le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- 37 900 km parcourus pour une voiture essence récente en circulation urbaine,
- 9 000 km parcourus pour une voiture diesel récente en circulation urbaine,
- 12 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fuel performante,
- 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante.

L'apport des végétaux en déchetterie (trajet de 20 km supposés) est systématiquement plus favorable qu'une combustion sur place pour la qualité de l'air.

Le bilan est particulièrement favorable pour les particules, les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques et les Composés Organiques Volatils. Bien que moins favorable

pour les oxydes d'azote, il reste toutefois positif.

Pour rappel, les déchetteries de Pont du Casse ou Foulayronnes, ainsi que les autres déchetteries de notre agglomération, sont à notre disposition.

Brûler ses déchets peut causer des troubles de voisinage dûs aux odeurs et à la fumée, entraîner la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés et aussi générer pollution et risque pour la santé.

Le maire de votre commune est chargé, sous le contrôle administratif du préfet, de la police municipale et de la police rurale de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs (article L.2212-1 du CGCT). C'est donc votre maire qui doit faire respecter les dispositions du règlement sanitaire départemental (RDS).

**Particuliers, entreprises, brûler sauvagement vos déchets constitue une infraction.**

## Les Associations

### Le forum des associations

Après un café offert par la mairie pour chauffer les organismes et réveiller les esprits, c'est le cœur joyeux que les randonneurs avertis ou occasionnels, ont pris la route à la rencontre des autres mais aussi des histoires loufoques, farfelues, trépidantes, du conteur David Torména.

De retour au point de départ, l'esprit léger et ..... *les jambes lourdes*, les participants au forum ont pu assister à la présentation des associations bajamontaises, que la



municipalité remercie chaleureusement pour leur implication dans la vie communale. Force est de constater que ces associations participent fortement à l'animation de la commune et créent le lien social si cher à la vie d'un village.

Après toutes ces émotions, les personnes présentes ont pu partager en toute convivialité celui qu'on ne présente plus : le verre de l'amitié, car c'est bien connu à Bajamont, qui dit rassemblement, dit verre de l'amitié ! Et en suivant, pique-nique tiré du panier de chacun.

### Associations des Parents d'Élèves : APE

Cette nouvelle année scolaire a pu débuter autour d'un café/viennoiserie pour accueillir les parents, les enfants, les enseignantes et toute l'équipe des services généraux de la municipalité.

Au vu du réel succès de l'APE de l'an passé, le bureau de cette année se voit être au complet.

En effet :

Mme ARESTAT (présidente)-Mme TESTUT MASSON ( trésorière)

Mme ALLAOUA (secrétaire)-Mme SKOWRONEK (vice-présidente)-Mme BODIN (vice-trésorière) et Mme SGAMBATI (vice-secrétaire), se sont regroupées avec une dizaine de membres actifs pour mener à bien des événements permettant de financer, en tout ou partie, des activités ludiques et des sorties pédagogiques en lien avec l'équipe enseignante de l'école du village.



**Voici un panel d'activités déjà programmées pour 2023 et 2024 : Fête Halloween avec le Comité des Fêtes (31 octobre 2023), Marché de Noël (3 décembre 2023), Loto (mars 2024) et Fête de l'école et sortie scolaire (juin 2024).**



## Les Associations (suite)

### La Gymnastique



Les cours de gym (pilates, cardio, renforcement musculaire.....) ont repris mi-septembre avec notre coach diplômé, Thierry. Les cours sont accessibles à tous et il reste encore quelques places !

**Deux séances par semaine :**

**LUNDI de 10h à 11h et MERCREDI de 18h45 à 19h45**

A l'occasion du forum des associations, nous avons organisé une randonnée pédestre autour de la commune. Moment sportif et convivial qui a permis aux bajamontais de nous rencontrer.

Courant avril 2024, nous vous proposerons un vide-dressing dans la salle polyvalente.

Pour toute information, le nouveau bureau se tient à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter : présidente : Cristina GARRIDO – secrétaire : Françoise ROUSSEL – trésorière : Christine SERRES.

**CONTACT [cristina50954@gmail.com](mailto:cristina50954@gmail.com) Ou tel : 06 89 56 58 37**



**la présidente, Cristina Garrido**

### Chorale Polifonia

Notre chœur mixte Polifonia a repris les répétitions depuis la mi-septembre. Nous nous retrouvons le mardi de 20h à 22 h, hors vacances scolaires, dans la salle polyvalente de Bajamont.

Nous avons, sous l'impulsion de Sylvie Thille notre cheffe de chœur, quelques projets pour cette nouvelle saison artistique.

Nous avons participé à la commémoration du 11 novembre auprès des bajamontaises et bajamontais.

Nous donnerons notre concert de début d'année, le dimanche 14 janvier 2024 en l'église de Bajamont. Notez d'ores et déjà cette date ! Nous vous espérons aussi nombreux que l'année précédente !!! Pour nous le plaisir n'est complet que si nous partageons notre passion avec notre fidèle public.

Nous travaillons de nouveaux chants pour étoffer notre répertoire. Cela peut faciliter l'intégration de nouveaux choristes.

... n'hésitez pas à nous rejoindre... nous vous attendons !!!

Nous allons nous associer à la chorale de Bon Rencontre pour offrir un concert commun au printemps 2024.

Et bien sûr nous serons présents à la fête de la musique !!! Alors à bientôt !!!!



**La présidente, Brigitte Guerville**

## Les Associations (suite)

### Association culturelle de Bajamont

#### Rétrospective 2023

- ◆ **04 février 2023** : la troupe LA DAME BLANCHE de Bon Encontre, devant un nombreux public participatif, a joué la pièce « SILENCE ON TOURNE »
- ◆ **01 avril 2023** : dans le cadre du festival « Conte toujours », nous avons accueilli la conteuse Christel DEPEYROUX pour un spectacle dont le thème était « Le carnet, contes d'amours et de désirs »
- ◆ **17 juin 2023** : sur la place de la mairie de Bajamont a été organisé « faites de la musique » avec en soirée un couscous géant qui a rassemblé 200 convives, avec la participation de 2 groupes : APE MAN MUSIC et NO REMORSE
- ◆ **23 août 2023** : a eu lieu sur la place de la mairie une soirée cinéma plein air avec la diffusion du film « DOCTOR STRANGE », film fantastique dont l'entrée était gratuite
- ◆ **07 octobre 2023** : pour la 12ème édition des Oreilles au vert, nous avons accueilli la conteuse Cindy SNEESSENS, pour une soirée cabaret, contes aux accents de Belgique, autour d'une assiette gourmande « belge ».

**Le 18 novembre 2023** à 20h30, aura lieu à la salle polyvalente, une pièce de théâtre interprétée par **la troupe Astaffolies « AH ! Chat Alors »**

- \* Un comédien au chômage, recruté par une banque en faillite découvre qu'il a été engagé pour faire office de bouc émissaire
- \* Mais le cauchemar ne fait que commencer
- \* Une opération de routine
- \* Le directeur convoque son employé Mr Badin
- \* L'absurdité du règlement dans l'administration
- \* Une surprise au cimetière
- \* Le poète incompris
- \* Hommage à un camarade décédé.

**Entrée : 10 € - Réservation 06.81.47.85.38 après 17 h.**



#### BUDJET PARTICIPATIF - 2023 INITIATIVE CITOYENNE 47 : dépôt du projet

L'Association Culturelle participe depuis de nombreuses années à l'animation culturelle du village en proposant de nombreuses manifestations « théâtre, soirées contées, fête de la musique, cinéma en plein air, spectacle enfants ..... » L'association souhaite acquérir un podium modulable afin de remplacer le podium actuel qui a plus de 20 ans et qui n'est plus conforme aux normes de ce jour. Ce nouveau podium sera mutualisé avec toutes les associations du village, afin que tous aient la possibilité d'avoir une structure facile à installer.

**N'oubliez pas de voter pour ce projet du 15.04 au 18.05.2024**

# La Bibliothèque

## Soirée pyjama

**Vendredi 08 Décembre 2023 à 19 h 30**

À partir de 2 ans

Lectures de contes de Noël et autres par les bénévoles  
les doudous sont acceptés

Les mamans et papas seront accueillis pour une présentation de leurs  
livres « coups de cœur »

Une collation clôturera cette agréable soirée

Nous vous attendons nombreux.



## Lectures



Les bénévoles de la bibliothèque présenteront et liront aux enfants de l'école, courant novembre, des histoires sur le thème du loup, accompagnées d'une très belle exposition qui nous a été prêtée par la médiathèque départementale.

Nous accueillons tous les enfants de l'école, par classe, toutes les 3 semaines. Ils sont reçus avec leur enseignante. Nous faisons des lectures et chaque enfant repart avec un livre qu'il aura choisi.

## Lire jeunesse 47

C'est un prix départemental du roman pour la jeunesse, organisé par la médiathèque départementale.

Ce prix a pour objectifs de susciter l'envie de lire aux plus jeunes et de faire connaître le fonds de romans jeunesse dans les médiathèques-bibliothèques, aux petits et grands lecteurs.

Les classes de primaire, pour Bajamont, sont vivement invitées à y participer par le biais de la bibliothèque de leur commune.

Ensuite chacun vote pour le livre qu'il a préféré dans chaque catégorie (seule condition : avoir lu les 3 livres d'une catégorie pour voter).



## Atelier numérique

Dans le précédent journal nous avons proposé des ateliers numériques ouverts à tous.

Deux sessions ont eu lieu sur le thème « le numérique par l'outil – premiers pas sur les réseaux sociaux ». A quoi sert un réseau social ? Tour d'horizon des différents réseaux sociaux, comment y accéder ? Quels sont les risques de leur utilisation, données personnelles...



**Prochaine date de « Lectures au jardin » dimanche 05 mai 2024 de 10 h à 18 h**

## L'école

La rentrée scolaire du 4 septembre dernier a permis d'accueillir 73 élèves répartis en 4 classes.

L'équipe enseignante reste la même que l'année scolaire précédente :

- Mme Edwige DONATI, directrice de l'école, classe CM1/CM2 - effectif 21
- Mme Emilie LAMAS classe CE1/CE2 - effectif 15
- Mme Cécile PREVOT classe GS/CP - effectif 20
- Mme Nathalie CAZENAVE - classe PS/MS - effectif 17

Soleil radieux et bonne ambiance ont accompagné ce retour sur les bancs de l'école. La municipalité remercie l'équipe de l'Association des Parents d'Elèves pour la collation café/viennoiseries offerte, propice à favoriser un accueil chaleureux.

La commune renouvelle le partenariat avec l'organisme Stade Formation pour l'année scolaire 2023/2024. La mission de cet organisme est de former des jeunes de 18 à 30 ans en vue d'obtenir le Brevet Professionnel option Activités Physiques pour Tous et Sports Collectifs.

En échange de la mise à disposition à titre gratuit de locaux et équipements sportifs communaux, les jeunes stagiaires organisent et animent tous les lundis et mardis, sur le temps de garderie, une heure d'activité sportive pour les élèves volontaires, à partir du cours préparatoire.

Au cours des vacances de Toussaint, comme prévu par délibération votée en décembre 2022, les 4 salles de classe viennent d'être équipées de pompes à chaleur réversibles qui permettront de rafraichir en cas de fortes chaleurs. Ce matériel sera couplé début décembre, avec la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation électrique en toiture. Pour rappel, l'ensemble de cet équipement bénéficie d'un soutien financier de l'Etat et de l'Agglomération d'Agen à hauteur de 70% environ.

### **Restauration scolaire : qualité alimentaire et maîtrise budgétaire :**

Dans un exercice d'équilibriste entre qualité et maîtrise budgétaire, votre conseil municipal a changé de prestataire en matière d'approvisionnement de notre restauration scolaire. A partir du 6 novembre, c'est le fournisseur TRANSGOURMET qui devient notre partenaire. Dans ce cadre, nous bénéficions d'un plan alimentaire EGalim qui garantit 50% de produits « Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine »(SIQO) dont 20% de bio, des circuits court avec 89 % des produits d'origine Nouvelle Aquitaine et un repas végétarien par semaine.

Les repas à thème mensuels débiteront le 16 novembre avec une évocation de la cuisine Lyonnaise.



### **Exercice d'évacuation à l'école et prévention**

Le vendredi 20 octobre dernier, un exercice d'évacuation a été organisé à l'école à l'heure du déjeuner.

Le Cabinet AZAÏS, spécialiste sécurité et prévention, a déclenché à 12h35 fumées et alarme.

Encadré par le personnel municipal, les enfants ont évacué la salle de restauration en 2 minutes pour atteindre le point de regroupement situé sur la place des 4 platanes.

## Le CCAS : Après midi dansant



Une date à retenir pour les danseurs : **dimanche 07 avril à partir de 14 h 30.**

L'orchestre André Alibert, viendra animer cette manifestation à la salle polyvalente. Au programme de la bonne humeur, de la convivialité, plaisir de la danse. Nous vous attendons nombreux.

Entrée 10€ : une pâtisserie et une boisson offertes.

Réservation 06 81 75 54 90

## Formation du personnel municipal

Le 20 septembre dernier, le personnel municipal a bénéficié d'une formation à la sécurité incendie, qui sera complétée en avril prochain (comme tous les ans) par une formation aux premiers secours. Ce cursus de formation sécurité est actuellement confié au Cabinet AZAÏS spécialiste sécurité et prévention.

## Repas des voisins, Pepelat / Jourda

Depuis 2018, à l'initiative de Grazina, Josiane, Marcelle et Colette, le repas des voisins avait lieu dans le bois de Mme Marnac à Pépelat Haut, début septembre. C'est la rentrée !!!

D'une quinzaine de personnes, nous nous sommes retrouvés à 44 .

Cette année, ce sont Benjamin et Lorie qui nous ont accueillis à Jourda Bas.

Changement de décor mais au combien agréable et accueillant. Une quarantaine de personnes, petites et grandes, étaient là et chacune avait apporté un zeste de bonne humeur et ses spécialités culinaires, sans oublier de bonnes bouteilles. Rires, sourires, embrassades ... Moment de convivialité, d'échanges et de partage. A consommer sans modération.



Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, c'est sûr. Colette.



Toute l'équipe municipale vous donne rendez-vous

**samedi 16 décembre à partir de 10h à la salle polyvalente**

pour échanger sur les questions municipales autour d'un café gourmand offert.

Vous pourrez rencontrer les membres du conseil municipal et également l'occasion de vous croiser, entre bajamontais, faire naître des idées, des projets, communiquer sur des actions, bref discuter tout simplement !



## Associations Bajamontaises

### LES PRÉSIDENTS

<b>Anciens combattants :</b>	<b>Alain Coulonges</b>
<b>Association culturelle :</b>	<b>Gérard Faure</b>
<b>Association paroissiale :</b>	<b>Claudine Lalaurie</b>
<b>Association bien-être et sport :</b>	<b>Marie Boursinhac</b>
<b>Chasse :</b>	<b>Robert Dall'Armi</b>
<b>Comité des fêtes :</b>	<b>Jean-Marcel Rimlinger</b>
<b>Tennis :</b>	<b>Frédéric Roussel</b>
<b>Bibliothèque municipale :</b>	<b>Marcelle Manein</b>
<b>Gymnastique volontaire :</b>	<b>Cristina Garido</b>
<b>Loisirs créatifs :</b>	<b>Véronique Redoulès</b>
<b>Polifonia :</b>	<b>Brigitte Guerville</b>

**Gymnastique volontaire :** le lundi de 10h à 11h et le mercredi de 18h45 à 19h45

**Loisirs créatifs :** le jeudi de 14h à 17h et un samedi par mois

**Polifonia :** le mardi à partir de 20 h

**Bibliothèque municipale :** le mercredi de 14h30 à 16h30—le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h hors vacances scolaires et jours fériés

**Bien être et sport :** Madame Boursinhac : les mercredis après midi pour les enfants.



**BAJAMONT**

# LA JOURNÉE DE L'ARBRE

*ON PLANTE POUR LE CLIMAT*

**DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023**

**À PARTIR DE 9H00**

**(AU LAC DE BAJAMONT)**

- ◆ Venez planter des arbres pour améliorer l'avenir
- ◆ Remise de prix du concours de dessin des enfants
- ◆ Passez un bon moment au plus près de la nature



**Mairie de Bajamont**  
**10, place de la Mairie**  
**47480 BAJAMONT**

**Téléphone : 05.53.95.62.48**

**Fax : 05.53.95.68.82**

**Email : [accueil.mairie@bajamont.com](mailto:accueil.mairie@bajamont.com)**

**En cas d'urgence uniquement**  
**06 72 43 33 57**

**Modifications**  
**des horaires de la mairie**

**Lundi..... 09h00 à 12h30**  
**13h30 à 17h30**

**Mercredi..... 09h00 à 12h30**

**Vendredi..... 13h30 à 18h30**